



Envoyé par courriel à : CIIT@parl.gc.ca

Le 13 février 2024

Sophia Nickel
Greffière, Comité permanent du commerce international
Chambre des communes

OBJET : Négociations de libre-échange entre le Canada et l'Équateur

Madame,

Afin d'appuyer le Comité dans son étude sur les négociations de libre-échange entre le Canada et l'Équateur, la Chambre de commerce du Canada souhaite soumettre un certain nombre d'observations à l'examen des membres du Comité. Nous aimerions plus particulièrement mettre l'accent sur plusieurs questions méritant une attention spéciale, afin que les prochaines discussions soient aussi profitables que possible pour les entreprises canadiennes et les intérêts économiques du Canada.

La Chambre de commerce du Canada est la plus importante association d'entreprises au Canada, avec un réseau diversifié d'environ 400 chambres de commerce représentant près de 200 000 entreprises de toutes tailles dans tous les secteurs et toutes les régions du pays.

L'intensification récente du commerce et des investissements entre le Canada et l'Équateur représente une excellente occasion d'officialiser les relations commerciales à l'aide d'un ALE. Notre appui à ces négociations se fonde sur la conviction qu'un accord bien négocié améliorera substantiellement le contexte commercial pour les entités canadiennes en Équateur et dans la région de l'Amérique latine.

Représentant le vaste et diversifié milieu des affaires canadien, nous soulignons l'importance des considérations suivantes dans le processus de négociation :

1. Le marché équatorien connaît une forte demande pour les produits agricoles canadiens, notamment le blé, les lentilles, l'avoine, l'orge et les pois. L'obtention d'un accès préférentiel pour ces produits sera essentielle pour renforcer le potentiel d'exportation du Canada et appuyer nos agriculteurs et nos organisations agricoles.
2. L'investissement canadien en Équateur, particulièrement dans l'exploitation minière et l'infrastructure, fait ressortir l'importance d'établir un cadre juridique solide dans l'ALE. Une disposition de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) est essentielle pour protéger les investissements canadiens contre les changements de politiques défavorables et offrir stabilité et confiance à nos investisseurs.



3. Les entreprises canadiennes sont des petites et moyennes entreprises (PME) dans 98 % des cas. L'un des aspects essentiels des négociations devrait porter sur la mise en œuvre de mesures facilitant l'accès au marché et réduisant les obstacles au commerce pour les PME canadiennes, afin de les aider à se développer et à innover. On s'assurera ainsi que les PME puissent tirer pleinement parti des avantages du commerce international.
4. Un ALE avec l'Équateur doit tenir compte des meilleures pratiques en matière de conduite responsable des entreprises, en exploitant le leadership canadien en la matière pour favoriser les droits de la personne, l'inclusivité et le développement en Équateur.
5. Un ALE avec l'Équateur offre une occasion stratégique de consolider le réseau commercial du Canada dans les Amériques. Cet accord viendrait compléter l'ALE du Canada avec tous les pays de la côte du Pacifique en Amérique du Sud, marquant un jalon important dans nos relations commerciales dans la région.

Nous vous sommes reconnaissants d'examiner ces questions importantes dans le cadre de l'étude du Comité sur les négociations d'un ALE. La Chambre de commerce du Canada attend avec impatience de voir les possibilités qu'un tel accord créera pour les entreprises canadiennes et les effets positifs qu'il aura sur l'économie.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à ces questions. Nous sommes à votre disposition pour en discuter plus en détail et pour vous fournir des renseignements supplémentaires au besoin.

Veuillez recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Gaphel Kongtsa
Directeur de la politique internationale
Chambre de commerce du Canada

Gabriel Marquez
Coordonnateur de projet
Chambre de commerce du Canada

C. C. :

L'honorable Judy A. Sgro, députée, présidente, Comité permanent du commerce international

Kyle Seeback, député, vice-président, Comité permanent du commerce international

Simon-Pierre Savard-Tremblay, député, vice-président, Comité permanent du commerce international